N°116 - Nov. 2026
www.vendome.eu

Vendôme LE MAG

À la une
De nouvelles idées citoyennes pour Vendôme

Environnement
Le label 4 fleurs depuis plus de 40 ans à Vendôme

Urbanisme
En pleine déconstruction, le quartier gare reste sur les rails



DOSSIER

Abbaye on ice

LE GUIDE COMPLET

SOMMAIRE

4 I RETOUR EN IMAGES

9 I À LA UNE
- Le restaurant du groupe scolaire Jean Zay expérimente la vaisselle silencieuse
- La rénovation des cours d'écoles se poursuit
- De nouvelles idées citoyennes pour Vendôme
- Le cœur battant de la démocratie locale
- Le patrimoine s'illumine pour les grandes causes
- La ville transforme ses bâches en transats éco-responsables
- Vœux 2027 : cap sur la nouvelle année

18 I DOSSIER

ABBAYE ON ICE LE GUIDE COMPLET

28 I ENVIRONNEMENT
- Le label 4 fleurs depuis plus de 40 ans à Vendôme
- Vendôme s'engage pour la préservation de son patrimoine arboré
- Le rucher municipal fait son retour à Vendôme

32 I URBANISME
- Le PLUi-H entre dans sa dernière ligne droite
- En pleine déconstruction, le quartier gare reste sur les rails
- Un aménagement repensé pour la sécurité de la rue Denis Diderot

36 I COMMERCES
- Les dernières installations à Vendôme

38 I TRIBUNES

39 I INFOS PRATIQUES



PARTAGEZ VOS PLUS BELLES PHOTOS DE VENDÔME SUR FACEBOOK ET INSTAGRAM AVEC #JAIMEVENDOME

Vendôme LE MAG
Éditeur : ville de Vendôme
Hôtel de ville et de communauté
Parc Ronsard 41100 Vendôme
02 54 89 42 00 - courrier@catv41.fr

Directeur de la publication : Laurent Brillard
Directrice-adjointe de la communication : Katarzyna Biedrzycka
Rédacteur : Romain Dalby
Graphiste : Flavie Delaplanche
Crédits photos : 4.1 Production p.2, p.4, p.6-7, p.16-18, p.22-26, p.32, p.36 ; Guillaume Ninon p.3 ; Fêtes&feux p.4 ; Adobe Stock p.9 ; Minuit Production p.19 ; Art Nova sur Glace p.19
Impression : ISF Imprimerie - 41000 Blois
Tirage : 12 000 exemplaires
Dépôt légal : à parution
ISSN : 1168-4526

VENDÔME

IMPRIM'VERT

LE TRI + FACILE

Site internet
www.vendome.eu

Facebook
@villedevendomeofficielle

Youtube
@villedevendome

Instagram
@villedevendome_

ÉDITO



Chères Vendômoises,
Chers Vendômois

À l'approche de l'hiver, Vendôme s'apprête à retrouver l'un de ses rendez-vous les plus attendus. Du 27 novembre au 17 janvier 2027, notre patinoire Abbaye on Ice revient pour plusieurs semaines de glisse, d'animations et de moments à vivre en famille ou entre amis.

L'ouverture dès le 27 novembre à 19 heures donnera le coup d'envoi de cette nouvelle édition. Petits et grands pourront retrouver le plaisir de la patinoire et profiter d'un rendez-vous devenu familier, qui contribue chaque année à créer une ambiance chaleureuse et conviviale dans notre ville.

Cette édition sera marquée par deux spectacles « Le Père Noël et la fabrique des rêves » et « Il était une fée ». Ces spectacles sont une invitation à découvrir un univers original et une programmation imaginée pour surprendre et émerveiller. Ces rendez-vous sont autant d'occasions de se retrouver, de partager un moment ensemble et de découvrir Vendôme sous un autre jour.

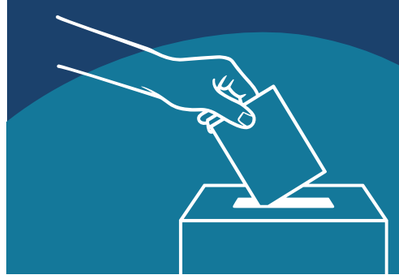
Durant cette période de fêtes, notre ville se met en mouvement grâce à ses animations, à sa vie culturelle, à ses commerces et à tous ceux qui contribuent à sa convivialité. Ces temps de rencontre participent pleinement à l'énergie de Vendôme et au plaisir d'y vivre, de s'y retrouver et de profiter ensemble de cette fin d'année.

Que vous soyez amateur de glisse, curieux de découvrir ce « voyage givré » ou simplement à la recherche d'un moment à partager avec vos proches, je vous invite à profiter pleinement de cette nouvelle édition d'Abbaye on Ice.

Je vous souhaite à toutes et à tous de très belles fêtes de fin d'année.

Laurent BRILLARD
Maire de Vendôme

ÉLECTION
Présidentielle
Dimanche 18 avril
& dimanche 2 mai 2027



INSCRIVEZ-VOUS SUR LES
LISTES ÉLECTORALES

JUSQU'AU
12 mars 2027

Inscription en ligne sur : **service-public.fr**
Ou directement au **guichet unique** du parc Ronsard ou des Rottes

Pour plus de renseignements : www.vendome.eu/citoyen/elections



↓ *Pour accompagner la transformation du faubourg Chartrain, le tout* ***nouveau parking Saint-Cœur*** *ouvre ses portes. Aménagé cet été à proximité de la Maison du Bon Secours, cet espace propose 19 places, dont une PMR, pour faciliter l'accès aux commerces. Il sera très prochainement agrémenté de quelques arbres et de végétation.*



← ***Le chantier de reprise du faubourg Chartrain****, planifié durant l'été, s'est achevé dans les délais annoncés. Entre joints de dilatation et ajustement des zones pavées, ces aménagements intégralement pris en charge par l'entreprise responsable des travaux assurent désormais la tenue optimale et pérenne de cet axe structurant de la ville.*



↑ *Soleil, sourires et convivialité étaient au rendez-vous lors de l'incontournable «* ***Vendôme à la folie*** *» ! Fête du sport, forum des associations, animations et braderie ont offert aux Vendômois une belle journée de partage, marquée par le plaisir de se retrouver pour lancer la rentrée.*

↓ *Au soir de cette belle journée festive et ensoleillée, le ciel des Grands-Prés s'est illuminé de mille feux... Report du 14 juillet,* ***le feu d'artifice*** *tant attendu a été tiré à 22 h le samedi 5 septembre, clôturant l'événement dans une atmosphère chaleureuse et féerique qui a conquis le public.*





→ *Un brin de nostalgie s'est posé dans la cour de l'hôtel de ville. Une réplique exacte du Blériot XI, modèle mythique de 1909, y était exposée lors des* ***Journées européennes du patrimoine****. Un clin d'œil historique apprécié de tous pour célébrer les 110 ans de la base-école d'aviation britannique du camp de Poulines, une ancienne école d'aviation militaire britannique créée en 1916 pendant la Première Guerre mondiale le long de la route nationale 10 près de Vendôme.*

← *À l'occasion des Journées européennes du patrimoine les 19 et 20 septembre, le Moyen Âge s'est invité sur le parvis Rochambeau avec* ***les Médiévales****. Entre ateliers artisanaux, déambulations musicales, marché d'époque et spectacle de feu, ce grand rendez-vous populaire et gratuit a offert un moment d'immersion unique pour les petits comme pour les grands.*





← *Dans le cadre des Rendez-vous de l'histoire, l'exposition «* ***Vitrines de la Belle Époque, une histoire du commerce à Vendôme*** *» a été présentée au Passage de l'Imprimerie. Organisée par La Nouvelle République avec la ville, l'agglomération et la Fédération du commerce, cet hommage aux enseignes d'antan a mis en valeur la grande richesse du patrimoine commerçant vendômois. Itinérante, elle sera prochainement présentée dans divers lieux de la ville (Monoprix, Médiathèque et Centre culturel).*

UNE GRANDE FÊTE GRATUITE ET POPULAIRE AUX GRANDS-PRÉS !



Le vendredi 11 septembre, les Grands-Prés ont fait le plein à l'occasion du traditionnel « Concert de rentrée ». Baignée par une météo estivale idéale, cette soirée a offert aux familles, aux jeunes et aux mélomanes de tous âges une véritable parenthèse d'évasion. Offrir un spectacle d'une telle ampleur entièrement gratuit est devenu particulièrement rare aujourd'hui : la municipalité tient pourtant fermement à préserver cette tradition, permettant à chacun de se rassembler et d'oublier, le temps d'une soirée, les tracas du quotidien.

Au fil des éditions, la scène des Grands-Prés a accueilli de grands rendez-vous populaires, des stars des années 80 aux plateaux du Tour Vibration ou du Fun Radio Live. Cette année, la programmation a de nouveau séduit toutes les générations. Dès 20 h, le Collectif Métissé a lancé les festivités avec une énergie solaire et des rythmes très festifs, transformant les Grands-Prés en une immense piste de danse. En seconde partie de soirée, l'Orléanais Ridsa a pris le relais, fédérant la foule autour de ses plus grands succès dans une ambiance survoltée.

Ce rendez-vous marquait aussi un tournant, pour la première fois, l'organisation était entièrement prise en charge par la ville. Du montage de la structure au raccordement électrique des régies et du village gourmand, ce défi logistique d'envergure a été relevé avec succès grâce à la mobilisation des agents municipaux et de techniciens du Minotaure accompagnées par des bénévoles engagés. Présents sur chaque grand rendez-vous de la collectivité, leur aide constante est indispensable à la bonne tenue des manifestations.

Enfin, pour combler les petites et grandes faims, un village gourmand réunissant food-trucks et commerçants locaux proposait une multitude de saveurs, invitant les spectateurs à prolonger ces moments de convivialité. Une soirée magique sous le signe du partage ! Un grand merci aux artistes pour leur énergie, un immense merci aux partenaires locaux qui ont soutenu l'événement et régalé les papilles ainsi qu'à tous les spectateurs venus vibrer ensemble !











Vos réactions

Julie M.

On a passé une très bonne soirée ! Merci encore à la ville de Vendôme et aux bénévoles. À l'année prochaine...

Daniel C.

Superbe soirée, très bonne ambiance avec des jeunes et moins jeunes ! Merci pour cette soirée joyeuse.

Virginie B.

Je suis venue avec mes 3 filles et merci c'était incroyable ! Ça fait du bien de faire la fête...

DES PARTENAIRES ENGAGÉS AU CŒUR DE LA FÊTE !

LE CENTRAL BAR
27 place de la République
41100 Vendôme

COOKIES NUT'S
28 rue du Change
41100 Vendôme

PRACTICE GOLF DE LA BOUCHARDIÈRE
41100 Naveil

MESME
Food truck
Sarthe

LA CAVE
46 route de Villiers
41100 Vendôme

Ô BAR À VIN
25 rue du Change
41100 Vendôme

KAPIECO
Mobilier éco-responsable
41100 Selommes

CAFÉ DE LA VILLE
23 rue du Général de Gaulle
41100 Vendôme

CRÊPERIE DU MARCHÉ
6 place du Marché
41100 Vendôme

VandB
14 boulevard de l'industrie
41100 Vendôme

OPTIC 2000
Vendôme, Montoire-sur-le-Loir
et Châteaudun

VÉDIAUD
95270 Chaumontel

ASSURANCES GARDRAT-GOUPIL
7 avenue Gérard Yvon
41100 Vendôme

AUBERGE DE CLAIREFONTAINE
14 rue de Clairefontaine
41160 Saint-Hilaire-la-Gravelle

GUEBLE
Maçonnerie traditionnelle
41000 Blois

LA CABANE À MOUSSE
27 rue de la Tuilerie
41100 Saint-Ouen

LE RESTAURANT DU GROUPE SCOLAIRE JEAN ZAY EXPÉRIMENTE LA VAISSELLE SILENCIEUSE



Au moment du déjeuner dans les restaurants scolaires, le va-et-vient des enfants et la manipulation de la vaisselle génèrent un niveau sonore élevé. Lors des opérations de plonge, le choc répété des assiettes expose les agents à une réelle fatigue auditive. Soucieuse d'améliorer les conditions de repas pour les écoliers, tout en offrant un cadre de travail plus apaisé pour les équipes, la ville propose une expérimentation au sein du groupe scolaire Jean Zay.

Une évaluation en conditions réelles

Depuis cette rentrée, 150 assiettes ergonomiques de la marque Quiet sont déployées à titre expérimental. Le restaurant scolaire de Jean Zay a été spécifiquement sélectionné en raison de la configuration et de la taille des locaux. Dans cet espace exigu, la résonance acoustique et la proximité immédiate de la zone de nettoyage accentuent la pénibilité pour les équipes. Comme le témoigne Patricia, responsable du fonctionnement et de l'organisation des deux salles de restauration : « Dans un espace aussi restreint, les résonances deviennent vite éprouvantes au fil du service. L'atténuation du bruit des chocs lors de la plonge change véritablement le quotidien : le travail est beaucoup moins fatigant pour l'équipe et l'atmosphère gagne en sérénité pour les enfants pendant leur repas… ».

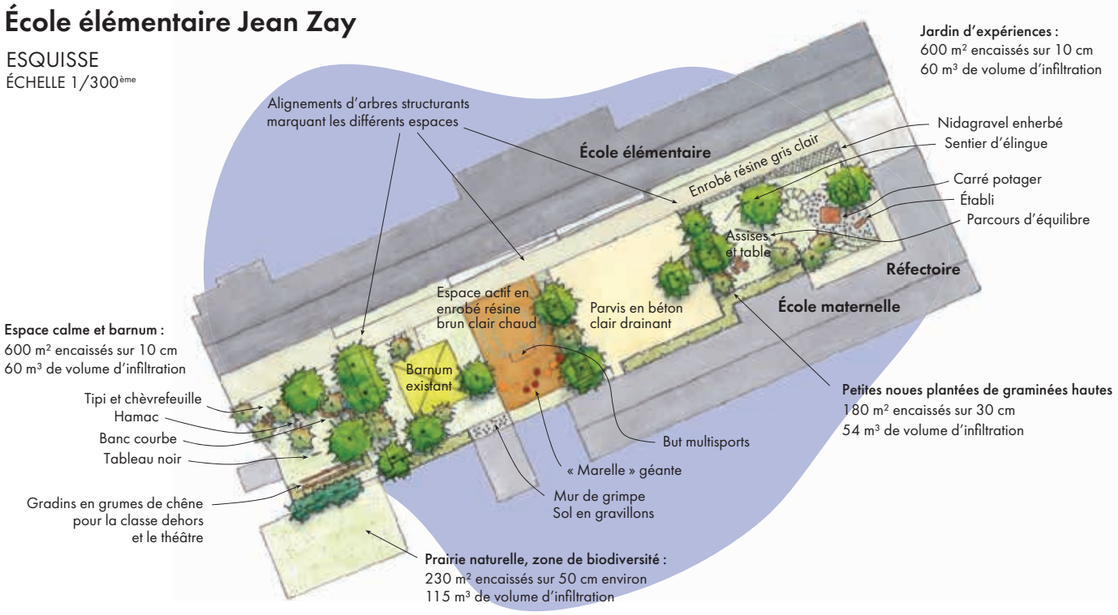
Une innovation scientifique aux multiples bénéfices

Ce test permettra d'évaluer le matériel dans la configuration la plus exigeante de la commune avant de dresser un bilan complet. Fruit de 6 années de recherche menées conjointement par le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et l'Institut national des sciences appliquées (INSA), la vaisselle Quiet intègre une feuille en silicone alimentaire amortissante. Ce procédé inédit réduit les bruits d'entrechoquement de 16 décibels, soit une baisse sonore de 85 % et de plus de 90 % sur les hautes fréquences stridentes. Saluée par le Décibel d'or 2024, le trophée Bossons Futés (qualité de vie au travail) et le Salon International de la restauration, de l'hôtellerie et de l'alimentation (SIRHA) innovation award 2025, cette technologie apporte de précieux gains ergonomiques. Son revêtement antidérapant sécurise la tenue des plateaux jusqu'à 35° d'inclinaison, tandis que sa faible conduction thermique élimine les risques de brûlures lors du service des repas chauds. Trois fois plus résistant aux chocs, le film retient les éclats collés en cas de casse pour sécuriser le nettoyage. Lavable en machine et recyclable en fin de vie, cette innovation s'inscrit pleinement dans la démarche municipale visant à améliorer continuellement le bien-être des enfants et la santé au travail de ses personnels.

LA RÉNOVATION DES COURS D'ÉCOLES SE POURSUIT

École élémentaire Jean Zay

ESQUISSE
ÉCHELLE 1/300ème



Initié en 2023 par la ville de Vendôme, le programme de réaménagement des cours d'écoles se poursuit. Après Anatole France et Yvonne Chollet, les chantiers menés durant l'été 2026 au sein des écoles élémentaires Jules Ferry et Jean Zay prolongent la démarche engagée : adapter le cadre de vie scolaire aux évolutions climatiques pour offrir aux enfants des espaces plus durables et rafraîchis.

La création d'îlots de fraîcheur

Pour protéger la santé et le bien-être des élèves notamment lors des pics de chaleur, le bitume cède la place à la nature. La désimperméabilisation massive des sols s'accompagne d'une gestion vertueuse de l'eau de pluie : 4 gouttières à Jules Ferry et 13 à Jean Zay sont désormais déconnectées du réseau urbain. Redirigées vers des noues et des zones d'infiltration, ces eaux de ruissellement alimentent directement la terre. Ce cycle naturel préservé garantit l'arrosage des nombreux arbres et vergers pédagogiques plantés à l'automne. Plus qu'un aménagement technique, il s'agit de créer de véritables bulles de fraîcheur où les enfants apprennent et s'épanouissent au contact du vivant.

Une démarche circulaire

L'exigence environnementale s'incarne aussi dans une démarche circulaire rigoureuse, où le déchet devient une ressource. À Jules Ferry (voir photos ci-contre), les grumes de 6 sapins de Douglas abattus pour raisons sanitaires trouvent une seconde vie sous forme de mobilier en bois local. De la même manière, les réserves de la collectivité ont été minutieusement mises à contribution pour réemployer des matériaux de voirie relictuels : pavés, bordures en granit, pierres de taille en tuffeau et anciennes jardinières ont été restaurés puis réintégrés in situ. Ce réemploi systématique limite l'empreinte carbone des travaux et offre aux élèves un exemple concret d'éco-citoyenneté directement ancré dans leur quotidien.

Concertation et accompagnement

La force de cette métamorphose réside dans la concertation menée directement auprès des premiers usagers, les enfants. Le projet s'appuie sur l'accompagnement du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE), un organisme d'intérêt public qui conseille les collectivités dans la qualité de leurs aménagements. Lors d'une résidence conduite en 2024, les experts du CAUE ont animé des ateliers de concertation réunissant enseignants, agents municipaux et élèves pour concevoir des plans répondant aux besoins réels du quotidien scolaire. Les espaces autrefois dominés par le bitume laissent place à des parcours diversifiés : terrains sportifs mixtes, murs d'escalade, coins dédiés au jardinage, parcours d'équilibre et aménagements pour la « classe dehors ». En multipliant les ambiances, du jeu dynamique aux zones calmes engazonnées, chaque élève trouve désormais sa place et s'approprie son environnement à son propre rythme.



Une appropriation au rythme de la nature

Si la transformation des espaces est immédiatement visible depuis la rentrée de septembre, le projet paysager est conçu pour grandir et mûrir avec les enfants. Le végétal exigeant du temps pour s'enraciner durablement, certaines zones enherbées et de massifs sont temporairement délimitées par de petites palissades de bois. Loin d'être une simple contrainte technique, cette protection devient un formidable levier d'apprentissage : sensibilisés au respect du vivant et à la patience qu'impose le cycle naturel, les élèves observent l'évolution de leur environnement au fil des saisons. Ils deviendront d'ailleurs acteurs de cette métamorphose en participant directement aux sessions de plantation d'arbres et de fruitiers organisées à l'automne. L'expérience acquise sur ces chantiers nourrit une dynamique communale durable : après Anatole-France, Yvonne-Chollet, Jules-Ferry et Jean-Zay, cette démarche de renaturation continuera de s'étendre progressivement à l'ensemble des cours d'écoles publiques de Vendôme.

ÉLÉMENTAIRE JULES FERRY

6750 m²	3420 m²	1950 m²
Surface totale de la cour	Surfaces imperméables avant projet	Surfaces imperméables après projet

- Plantation de 45 arbres supplémentaires à l'automne
- Plantation de 72 arbustes et petits fruits à l'automne
- Installation de 2 buts combiné hand/basket sur la surface sportive refaite à neuf
- Installation à venir de 4 équipements ludiques (panneaux d'escalade, parcours d'équilibre, sentier d'élingue, poutre d'équilibre)
- Installation de 15 bancs supplémentaires
- Réutilisation des grumes de 6 sapins de Douglas abattus pour raisons sanitaires pour la confection de mobiliers

ÉLÉMENTAIRE JEAN ZAY

2070 m²	2070 m²	620 m²
Surface totale de la cour	Surfaces imperméables avant projet	Surfaces imperméables après projet

- 3 arbres présents avant projet
- Plantation de 25 arbres supplémentaires à l'automne
- Création à venir de gradins et installation d'un tableau noir pour faire la classe dehors
- Installation d'un but combiné hand/basket
- Installation à venir de divers équipements ludiques, hamac, tipi bois, bacs potagers, banc courbe en bois, parcours d'équilibre, panneaux d'escalade, sentier d'élingue…

DE NOUVELLES IDÉES CITOYENNES POUR VENDÔME

Donner la parole aux habitants et concrétiser leurs idées pour embellir le cadre de vie local demeure le principe fondateur du budget participatif de Vendôme. Initié pour favoriser l'implication citoyenne directe, ce dispositif confirme son succès avec cette deuxième édition. Grâce à une enveloppe financière municipale dédiée, la ville concrétise les projets les plus plébiscités par les Vendômois. Cette démarche démocratique renforce les liens sociaux, valorise la créativité locale et participe activement à l'amélioration de la vie quotidienne dans chaque quartier.

Les lauréats de la deuxième édition

La deuxième session du budget participatif a confirmé un véritable enthousiasme citoyen avec de nombreuses propositions déposées. Les projets retenus illustrent la diversité des attentes exprimées par la population vendômoise. Parmi eux figurent la rénovation d'un sentier rue de Touraine (voir photo ci-contre), la pose de mobilier urbain, l'amélioration d'équipements sportifs de plein air et plusieurs aménagements destinés à préserver la biodiversité environnante. L'intégralité du palmarès et l'état d'avancement détaillé des réalisations sont à retrouver directement en ligne sur le site internet de la ville de Vendôme.

Un circuit routier pour les enfants

Lauréat de la deuxième édition, le projet d'aménagement d'un circuit routier pédagogique est actuellement en cours d'études et de réalisation par les services municipaux. Implanté sur le site verdoyant des Grands-Prés, cet équipement à vocation éducative sera spécialement conçu pour familiariser les enfants aux règles fondamentales de la circulation routière. Ce réseau à échelle réduite permettra aux plus jeunes, qu'ils soient à vélo, en draisienne ou en trottinette, d'évoluer en toute sécurité. Marquages au sol fidèles, ronds-points et passages piétons constitueront un parcours à la fois ludique et formateur. Cet aménagement gratuit en accès libre favorisera l'apprentissage des réflexes de prudence tout en encourageant les mobilités douces au cœur d'un espace de loisirs très apprécié des familles vendômoises. Une étude de couleurs et de motifs est en cours pour une parfaite intégration de la plateforme dans son environnement.

178 000 €
d'investissement global

15 projets
citoyens déjà réalisés ou en cours sur les deux premières éditions


Image d'illustration

Le regard des habitants au cœur des projets



Usagers quotidiens des rues, des parcs et des équipements publics, les Vendômois possèdent une connaissance intime et précieuse de leur environnement de vie. Cet usage constant du terrain constitue le point de départ idéal pour imaginer des aménagements parfaitement ajustés aux besoins réels de la population. Un trajet à pied pour aller à l'école, une pause partagée au square ou un échange informel entre voisins révèlent souvent des envies simples et constructives pour améliorer l'espace public, comme l'installation de mobilier, la sécurisation d'une traversée, la végétalisation d'un coin de rue ou la création d'un lieu de convivialité. Le budget participatif invite précisément chacun à transformer ces observations du quotidien en propositions concrètes pour la collectivité. En portant un regard attentif sur leur quartier, les habitants complètent l'expertise technique des services municipaux par une vision humaine et de terrain. Cette alliance entre l'expérience vécue des riverains et le savoir-faire de la ville garantit des réalisations parfaitement ancrées dans la vie locale et au plus proche des attentes de tous les Vendômois.

Appel à projet pour la troisième édition

✓ Vous avez un projet pour la ville ou pour votre quartier ?
✓ Vous proposez, vous votez, nous réalisons.

À VOS PROJETS !

La troisième session de dépôt de projets est ouverte jusqu'au 31 décembre 2026. La ville invite l'ensemble des Vendômois à proposer leurs idées pour continuer à transformer et embellir le cadre de vie local. Ouvert à toute personne âgée de plus de 16 ans, à titre individuel ou au sein d'un collectif d'habitants, ainsi qu'aux associations locales, ce dispositif offre une occasion unique de participer à la démocratie de proximité. Pour être éligible, chaque proposition doit constituer un projet d'investissement destiné à l'intérêt général et bénéficier à la collectivité. L'aménagement proposé doit s'inscrire dans une enveloppe financière maximale de 30 000 euros, retenue sur un budget global de 100 000 euros alloué par la ville pour cette nouvelle édition. À l'issue de la phase de dépôt, les services municipaux se rassembleront de janvier à mars 2027 pour analyser la faisabilité technique et financière des dossiers transmis. Le comité de suivi validera ensuite la liste des propositions retenues. Au printemps 2027, si la somme des budgets prévisionnels excède l'enveloppe globale, un vote des habitants permettra de départager les candidatures. L'annonce des projets lauréats interviendra en juin 2027, préalable au déploiement des travaux durant les années 2027 et 2028.



Dépôt des projets du 1er octobre au 31 décembre 2026

Pour déposer votre projet,
scannez le QR Code
ou rendez-vous sur vendome.eu

LE CŒUR BATTANT DE LA DÉMOCRATIE LOCALE



Rapprocher la vie municipale de votre quotidien, c'est toute l'ambition des Conseils de proximité. Après les rendez-vous partagés en 2024 et 2025, ces temps de rencontre reviennent ouvrir un dialogue simple, direct et constructif avec l'ensemble des Vendômois. Que ce soit pour échanger autour d'un projet, partager une idée ou aborder les petites et grandes questions qui façonnent la vie locale, ces réunions publiques offrent à chacun une place privilégiée pour s'exprimer et participer activement à l'amélioration de son cadre de vie.

Donner la parole aux citoyens

Afin d'offrir un dialogue plus fluide et de répondre précisément aux attentes des participants, le déroulement des séances publiques a été réajusté au fil des éditions. Si les premières réunions comportaient de nombreuses présentations thématiques menées par la municipalité, ces interventions formelles ont été délibérément réduites pour préserver un temps d'échange maximal avec les vendômois. Lors de chaque assemblée, une trentaine de questions sont ainsi abordées librement par l'assistance. Qu'il s'agisse de sécurité routière, d'aménagement d'espaces verts, de propreté urbaine ou de vie associative, chaque intervention citoyenne est enregistrée pour faire l'objet d'un traitement. Lorsque le Maire et ses adjoints apportent une réponse immédiate sur les enjeux généraux, les demandes spécifiques ou plus personnelles sont consignées dans un outil de suivi centralisé. Dès le lendemain de chaque réunion, ces requêtes sont étudiées et travaillées afin de pouvoir y apporter une réponse circonstanciée rapide.

Un dialogue direct au quotidien

Alors que trois rencontres se sont déjà déroulées dans les secteurs Nord, Centre et Est, trois nouvelles réunions publiques vont prochainement se tenir dans les autres zones de la commune. Ces rendez-vous constituent une opportunité idéale pour s'informer, débattre et soumettre des propositions d'amélioration concrètes pour votre cadre de vie. La démocratie locale à Vendôme va bien au-delà des Conseils de proximité. En dehors de ces grands rassemblements publics, des élus référents désignés pour chacun des six secteurs garantissent un accompagnement de proximité au quotidien. Ce maillage du territoire permet de recueillir les attentes du terrain, d'intervenir rapidement et d'assurer un suivi attentif des dossiers tout au long de l'année.

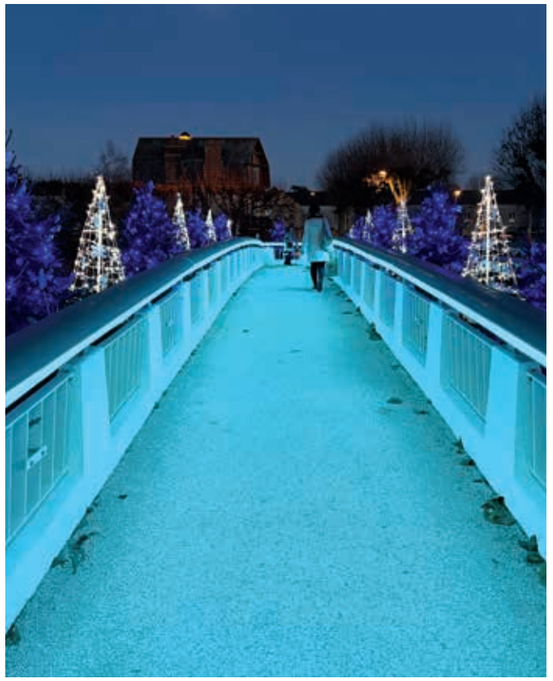
CALENDRIER

Secteur des Rottes
Vendredi 20 novembre à 18 h
Centre culturel

Secteur Sud
Lundi 23 novembre à 18 h
Salle du Temple

Secteur Ouest
Lundi 7 décembre à 18 h
Salle de Courtiras

LE PATRIMOINE S'ILLUMINE POUR LES GRANDES CAUSES





Au cœur du quotidien des Vendômois, le patrimoine local prend une nouvelle dimension pour conjuguer histoire, embellissement et solidarité. Désormais, la passerelle Jean Monnet et la Porte Saint-Georges s'illuminent ensemble au fil des saisons. Ces deux ouvrages s'associent pour soutenir de grandes campagnes citoyennes, célébrer les moments forts de la vie locale et affirmer l'engagement de la ville.

Un cadre de vie valorisé avec sobriété

Empruntée chaque jour par des centaines de riverains pour relier la rue du Change au parking Liberté, la passerelle Jean Monnet constitue un axe piéton central. Régulièrement embellie par les créations saisonnières, elle s'inscrit pleinement dans le programme municipal « Vendôme, ville d'eau et de lumière ». À ses côtés, la Porte Saint-Georges, édifice d'exception qui accueille les cérémonies solennelles de la commune bénéficie, elle aussi, d'un éclairage sur mesure. Conçus et directement posés par les équipes techniques de la régie, ces équipements d'illumination allient la valorisation du patrimoine à une maîtrise stricte des consommations d'énergie.

Un symbole d'engagement

Au-delà de leur vocation esthétique, ces deux monuments deviennent de véritables repères d'engagement citoyen. En se parant de teintes thématiques à l'occasion des mobilisations de santé publique ou des commémorations, ils offrent une visibilité remarquable aux causes qui touchent chacun au quotidien. Qu'il s'agisse de revêtir les couleurs nationales pour le 14 juillet ou de soutenir les associations locales, ces illuminations créent un véritable lien entre les habitants. À travers ce projet, la ville de Vendôme témoigne de son soutien actif, invite au dialogue et rend hommage aux bénévoles qui se mobilisent sur le terrain. Ces mises en lumière permettent également de redécouvrir autrement la richesse de ces édifices, tout en offrant la possibilité de continuer à les admirer malgré la tombée précoce de la nuit. Portés par une véritable dimension esthétique, ces décors nocturnes se révèlent ainsi fréquemment pris en photo par les riverains et les visiteurs, prolongeant le rayonnement de la ville.

90 m
de rubans LED RGBW

7 200 € TTC
pour le budget de fourniture

1 000 W
de puissance maximale modulable

LA VILLE TRANSFORME SES BÂCHES EN TRANSATS ÉCO-RESPONSABLES



Offrir une seconde vie à la communication événementielle tout en créant du mobilier utile, c'est la démarche engagée par la ville de Vendôme. En métamorphosant les anciennes bâches en transats éco-responsables, la collectivité illustre concrètement les vertus de l'économie circulaire. Une initiative de sobriété créative qui associe transition écologique et soutien à l'emploi solidaire.

Le choix de l'upcycling

Plutôt que de recycler ces supports en décomposant leur matière, la ville a privilégié la technique de l'upcycling, ou surcyclage. Ce procédé vise à réutiliser un matériau existant pour lui donner un nouvel usage et une valeur ajoutée supérieure, sans passer par un traitement industriel lourd. Conçus à l'origine pour résister au vent et aux intempéries, les kakémonos déployés dans les rues au fil des saisons représentaient une ressource textile de haute résistance, jusqu'alors inutilisée une fois les manifestations terminées. 100 m² de toiles ont ainsi été sauvegardés. Lors de la découpe, chaque assise est devenue une création graphique unique : détails typographiques, fragments de logos, motifs colorés ou morceaux d'affiches d'événements restent parfaitement lisibles. Ce choix permet de préserver la mémoire des rendez-vous culturels, sportifs et festifs majeurs tout en transformant un support éphémère en véritable mobilier.

Une confection solidaire

Pour concrétiser la fabrication, l'ensemble des bâches a été acheminé vers l'atelier solidaire Tissup installé à Saintes-Gemmes-sur-Loire près d'Angers. Né de la volonté d'allier revalorisation textile et inclusion sociale, ce chantier d'insertion accompagne des personnes éloignées de l'emploi en les formant aux métiers de la confection écoresponsable, de la couture et du travail artisanal. Pour ce projet, la structure a mobilisé 10 personnes sur l'ensemble de la chaîne de confection : nettoyage des toiles, découpe sur-mesure pour valoriser au mieux les visuels, façonnage des assises et réalisation de coutures doublées et renforcées. L'expertise de l'équipe garantit des finitions particulièrement solides, adaptées aux exigences d'une utilisation prolongée en extérieur. Ces dizaines de transats uniques équiperont les futurs temps forts de la ville, offrant aux Vendômois un espace de détente original tout en démontrant l'utilité directe du réemploi.

710 gr/m²
c'est le grammage d'une bâche kakémono, plus la bâche est épaisse, plus elle résistera aux éléments



VŒUX 2027 : CAP SUR LA NOUVELLE ANNÉE

La traditionnelle cérémonie des vœux à la population demeure l'un des rendez-vous les plus chaleureux de la vie locale. Le jeudi 7 janvier 2027, à partir de 18 h, Le Minotaure ouvre grand ses portes à l'ensemble des Vendômois pour célébrer ensemble le passage à la nouvelle année. Cet événement ouvert à tous invite à partager un véritable moment de fraternité. Cette soirée est d'abord l'occasion d'un regard sur les 12 mois écoulés. Les réalisations marquantes et les temps forts de l'année illustrent la belle énergie de la commune et l'engagement de ceux qui la font vivre. Tourné vers les jours à venir, ce temps fort dévoilera également les projets et les ambitions communes qui façonneront le cadre de vie de demain. Construire l'avenir s'envisage ici comme une aventure collective, portée par l'attachement partagé à Vendôme. Un verre de l'amitié clôturera ce rassemblement dans la joie et la simplicité, prolongeant les échanges entre voisins, amis et élus.



SÉCHERESSE

SIGNALEZ-VOUS AVANT LE 31 DÉCEMBRE !

Vous avez constaté l'apparition de fissures sur votre habitation, potentiellement liées à la sécheresse ?
La ville de Vendôme invite les habitants concernés à signaler les dommages constatés, même s'ils ne les avaient pas déclarés les années précédentes.

Ces signalements permettront à la ville de recenser les dommages sur son territoire et d'étayer sa demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle au titre de la sécheresse et de la réhydratation des sols auprès des services de l'État.

assurances@catv41.fr

www.vendome.eu
Rubrique « Vie pratique » puis « Logement-et-urbanisme »



Merci de préciser dans votre message :

- *Vos coordonnées*
- *L'adresse du bien concerné*
- *La nature des désordres constatés*
- *Des photographies (si envoi par mail)*

Ce signalement auprès de la ville ne remplace pas la déclaration de sinistre auprès de votre assureur.

La reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle relève d'une décision de l'État.

ABBAYE ON ICE
LE GUIDE COMPLET

L'hiver vient doucement envelopper la ville... Alors que les températures se rafraîchissent et que les jours raccourcissent, Vendôme s'apprête à revêtir ses habits de lumière pour offrir à toutes et tous une parenthèse enchantée. Dans cette atmosphère suspendue, le parvis Rochambeau s'apprête à vibrer au rythme des patins à glace. Loin de se reposer sur ses acquis, Abbaye on Ice, la patinoire éphémère ne cesse de continuer d'évoluer d'année en année, cultivant l'art de surprendre et d'émerveiller le public.

Mais avant même de fouler la piste, un coup de chapeau s'impose. Sans l'énergie et l'implication des bénévoles, cette grande aventure hivernale ne pourrait tout simplement pas avoir lieu. Présents au quotidien pour accompagner les patineurs avec le sourire, ils sont le véritable moteur de l'événement. Une formidable synergie née de l'implication indéfectible des partenaires locaux et du travail des agents municipaux, qui transforment les lieux en un véritable décor de fête. Pour sublimer l'expérience, l'organisation innove cette année avec l'installation d'un écran grand format. Cet atout visuel majeur permettra de mettre en lumière les entreprises partenaires du territoire, mais offrira surtout aux spectateurs une immersion totale en diffusant les animations en direct. Chacun profitera ainsi d'une vue imprenable sur les grandioses spectacles d'ouverture et de clôture qui encadreront la saison ! Autre nouveauté pratique : l'arrivée des tickets dématérialisés. Réserver son créneau depuis un smartphone devient un jeu d'enfant, garantissant un accès simple et fluide à la piste. Toujours ancré sur le majestueux parvis Rochambeau, ce lieu de vie rassemble toutes les générations. Des tout-petits réalisant leurs premières glissades aux patineurs aguerris, chacun évolue à son rythme dans une ambiance joyeuse et conviviale. Afin que la fête soit complète et accessible à chaque famille vendômoise comme aux visiteurs, les tarifs demeurent inchangés. Il ne reste plus qu'à lacer les patins, se laisser porter par la musique et savourer la magie de l'hiver. Prêts pour la glisse ?



Le Père Noël et la fabrique des rêves

par Minuit Production

Vendredi 27 novembre à 19h
GRATUIT - DURÉE : 45 MINUTES

Cet hiver, la patinoire de Vendôme s'illumine pour accueillir une création féerique qui ravira petits et grands : « La fabrique des rêves ». Pour cette nouvelle saison, le Père Noël s'apprête à dévoiler sa toute dernière invention mystérieuse, un lieu magique où les désirs les plus chers des spectateurs prennent une dimension extraordinaire. Tout au long de ce voyage sur glace, d'espiègles lutins parcourent les allées à la rencontre du public pour collecter soigneusement les rêves de chacun. Au fil du spectacle, sous les yeux émerveillés de l'assistance, ces souhaits prennent vie en musique et en lumière. Ils donnent naissance à une succession de tableaux artistiques et acrobatiques d'une grande poésie, portés par le talent exceptionnel des patineurs. Grâce à cette interaction constante, la représentation devient une aventure totalement unique, façonnée par l'imagination du public. Un rendez-vous enchanteur qui promet de faire briller les yeux et de lancer la saison sous les plus beaux auspices !





Il était une fée

par Art Nova sur Glace

Samedi 16 janvier à 19h
GRATUIT - DURÉE : 40 MINUTES

Et si derrière chaque grande histoire se cachait toujours la présence inspirante d'une fée ? Avec la création « Il était une fée », la compagnie Art Nova sur Glace propose une odyssée poétique, portée par la grâce de 8 patineurs professionnels. Ce spectacle enchanteur revisite 3 contes universels où la magie féerique vient transformer la vie des héros. Sur la glace, le public redécouvrira l'amour libérateur offert à Cendrillon par sa marraine, la liberté retrouvée grâce à la fée Dragée dans le monde rêvé de Casse-Noisette, ainsi que l'éveil à l'humanité de Pinocchio sous le regard protecteur et aimant de la fée Bleue. À travers ces récits intemporels, la représentation met en lumière le rôle essentiel de ces figures bienveillantes qui, d'un geste, ouvrent la voie vers la transformation et la liberté. Un spectacle intense et captivant qui émerveillera petits et grands, tout en rappelant avec douceur qu'une fée veille toujours quelque part...

Horaires d'ouverture

→ HORS VACANCES SCOLAIRES

Lundi, mardi, jeudi, vendredi
16h → 19h

Mercredi, samedi, dimanche
10h → 19h

Sauf exception :

Vendredi 4 décembre
Patinoire fermée

Samedis 5, 12 décembre et 9 janvier
Dimanches 6, 13 décembre et 3, 10 janvier
13h30 → 19h

Dimanche 17 janvier
Fermeture à 18h

→ VACANCES SCOLAIRES DU 19 DÉCEMBRE AU 3 JANVIER INCLUS

Ouvert tous les jours
10h → 19h

Sauf exceptions :

Jeudis 24 et 31 décembre
Fermeture à 18h

Vendredis 25 décembre et 1er janvier
14h → 19h

Les horaires sont susceptibles d'évoluer.

Tarifs

Tarif normal : 3,50 €
Tarif réduit sur présentation d'un justificatif : 2,80 €
Enfant de moins de 12 ans, famille nombreuse, étudiant, bénéficiaire du RSA, personne en situation de handicap

Carnets de tickets :
1 carnet de 10 entrées tarif normal : 32 €
1 carnet de 10 entrées tarif réduit : 26 €
1 carnet de 20 entrées : 60 €
1 carnet de 50 entrées : 140 €

Nouveauté
Tarifs anniversaire (jauge minimum de 15 enfants)
→ Les mercredis, samedis ou dimanches uniquement
Comprend l'accès à la patinoire et la privatisation du chalet VIP pour 3 h
Entrée enfant : 5,60 € (enfant de moins de 12 ans, familles nombreuses, étudiants, bénéficiaires du RSA, personne en situation de handicap)
Entrée adulte : 7 €
Réservations (jusqu'au 18 déc. puis à partir du 4 janv.) : isabelle.neuviale@catv41.fr / lucie.corre@catv41.fr

Dans les tarifs grand public sont compris 1 h de location de patins pour 45 min de glisse.

Attention : les gants sont obligatoires pour accéder à la surface de glisse !
Vente sur place : 3 €

Nouveautés 2026

★ L'ÉCRAN GÉANT POUR UNE PLUS GRANDE IMMERSION

Un vent de nouveauté souffle sur le parvis Rochambeau ! Cette année, les panneaux fixes bordant la piste laissent place à un grand écran vidéo. Cette évolution permet de préserver pleinement l'esthétique boisée et l'ambiance chaleureuse de chalet tout autour de la glace. En plus de mettre à l'honneur les partenaires de l'événement, ce nouvel équipement offre une expérience inédite aux visiteurs : les spectacles d'ouverture et de clôture y seront retransmis en direct et en haute définition, garantissant ainsi à chacun une visibilité parfaite, peu importe sa place autour du parvis.

★ VOTRE BILLET EN QUELQUES CLICS

Simplifier la venue des patineurs et fluidifier l'accès à la glace : tel est l'objectif de la nouvelle billetterie dématérialisée. Pour cette édition, les visiteurs peuvent désormais réserver et acheter leurs entrées à l'avance en quelques clics sur le site France Patinoire. Un moyen idéal pour planifier sereinement sa sortie en famille ou entre amis et passer davantage de temps à profiter des joies de la glisse. Pour celles et ceux qui préfèrent l'achat spontané ou les habitudes traditionnelles, pas d'inquiétude : le guichet physique présent sur place reste bien entendu accessible durant toute la saison.

Acheter votre billet en ligne sur www.vendome.francepatinoire.fr

Plan

Abbaye on ice



27 novembre 2026 → 17 janvier 2027

Les animations pour les fêtes de fin d'année à Vendôme

Inauguration Abbaye on Ice

VENDREDI 27 NOVEMBRE
Parvis Rochambeau
18h30 → Inauguration officielle
19h → « Le Père Noël et la fabrique des rêves » spectacle par Minuit Production
20h30 → 22h30 Ouverture de la patinoire

SAMEDI 5 DÉCEMBRE
Marché couvert
9h → 17h Marché de Noël de la Croix-Rouge

DIMANCHE 6 DÉCEMBRE
Grande Salle - Le Minotaure
Toute la journée → Téléthon

Retrouvez ponctuellement en décembre des foodtrucks sur le village de Noël

Goûter spectacle

LUNDI 7 DÉCEMBRE
Théâtre - Le Minotaure
13h30 → Avec le cabaret Madame Sans-Gêne et ses invités exceptionnels

Organisé par le Centre communal d'action sociale (CCAS)

SAMEDI 12 DÉCEMBRE
Grande Salle - Le Minotaure
15h → Boum de Noël, de 4 à 10 ans

DIMANCHE 13 DÉCEMBRE
Théâtre - Le Minotaure
15h → Sherlock Holmes, l'aventure musicale



Noël à la ferme

SAMEDI 12 DÉCEMBRE
Marché couvert
11h → 19h Marché de Noël des jeunes agriculteurs avec mini-ferme, marché fermier et gourmand, marché artisanal et tombola, commerces ouverts toute la journée
18h → Défilé de tracteurs dans le centre-ville

DIMANCHE 13 DÉCEMBRE
Marché couvert
10h → 18h Marché de Noël des jeunes agriculteurs avec mini-ferme, marché fermier et gourmand, marché artisanal et tombola, commerces ouverts toute la journée

Car podium du Conseil départemental 41

Fête de fin d'année des centres

MERCREDI 16 DÉCEMBRE
Centre culturel de Vendôme
Toute la journée → Musique, diffusion de courts-métrages, ateliers créatifs, théâtre
Entrée libre à partir de 3 ans

Le programme et les horaires sont susceptibles d'évoluer.

Mais encore...

DÈS LE VENDREDI 27 NOVEMBRE
Parvis Rochambeau et place Alexis Danan
Décorations créées avec les enfants de l'école Jules Ferry et du périscolaire
→ Illuminations de fin d'année dans Vendôme

Jardins de Noël sur le parvis Rochambeau
→ Boîte aux lettres du Père Noël

Sapin géant sur le faubourg Chartrain (ancien théâtre)

MERCREDI 16 DÉCEMBRE
Théâtre - Le Minotaure
18h30 → Concert de Noël des élèves de l'École de musique Territoires vendômois

VENDREDI 18 DÉCEMBRE
Spectacle musical « Noëls d'Antan »
10h30 → 11h **Marché couvert**
14h → 14h30 **Rue du Change**
16h30 → 17h **Parvis Rochambeau**

SAMEDI 19 DÉCEMBRE
Patinoire - Parvis Rochambeau
11h → Concert de l'École de musique Territoires vendômois (section cuivres)

Clôture Abbaye on Ice

SAMEDI 16 JANVIER
Parvis Rochambeau
19h → « Il était une fée » spectacle par Art Nova sur Glace

SAMEDI 19 DÉCEMBRE & DIMANCHE 20 DÉCEMBRE

Marché couvert
10h → 19h Marché des artisants d'art du vendômois

Déambulation dans le centre-ville
10h → 18h Père Noël
11h → 18h Sculpteur de ballons
11h30 → 18h Les Moineaux chanteurs (orgue de barbarie)

Face au marché couvert
11h → 18h Maquilleuse pour enfants (uniquement le dimanche)

Entre le Marché couvert et le faubourg Chartrain
14h30 → 18h Union musicale de Lancé

Centre-ville
15h → 19h Balades en calèche avec *La Bergère du Perche*

Organisé par le Fédération du commerce vendômois

Chalets

DU VENDREDI 27 NOVEMBRE AU DIMANCHE 13 DÉCEMBRE
Parvis Rochambeau
Artisanat et décoration de Noël, artisanat slave

DU VENDREDI 27 NOVEMBRE AU DIMANCHE 17 JANVIER
Parvis Rochambeau
Crêpes, gaufres, vin chaud, chocolat chaud, crêpes salées turques et desserts traditionnels

DU VENDREDI 18 AU JEUDI 24 DÉCEMBRE
Faubourg Chartrain
Chalets d'artisans
Organisé par le Fédération du commerce vendômois



Le programme et les horaires sont susceptibles d'évoluer.

Partenaires

Abbaye on ice

Merci à l'ensemble de nos partenaires



VAL DE FRANCE
ÊTRE AU ♥ DE L'ACTION AVEC NOS CLIENTS

AGENCE DE VENDÔME

23 FAUBOURG CHARTRAIN
02.54.77.83.83

Concerts
VandB
VENDÔME
Coffrets cadeaux
Animations
Dégustations
Location de tireuse à bière

14 boulevard de l'industrie, 41100 Vendôme - 02 54 72 80 47 - vendome@vandb.fr

pole-com.fr

PÔle Com' BLOIS - VENDÔME
Un trio bien givré, pour une communication
MONSTRUEUSEMENT EFFICACE !

Communication ▪ Imprimerie ▪ Signalétique

Blois - 02 54 56 43 43
Vendôme - 02 54 77 13 90

isf Imprimerie · FLAMINGO Agence Conseil en Communication · Imprinova signalétique & grand format



COLIN TP
- Assainissement
- Renouvellement AEP
- Voirie et réseaux divers
- Recyclage de matériaux
- Selfbéton
- Aménagement extérieur

COLIN ESPACES VERTS
- Entretien des espaces verts (tontes, tailles)
- Aménagement (création de massif)

SOCIÉTÉ DE MAÇONNERIE BELLANGER COLIN
- Dallage béton (intérieur, extérieur)
- Élévation (parpaing, brique, banché,...)
- Ouverture (porte, fenêtre,...)
- Enduit (traditionnel, monocouche,...)
- Mur (soutènement, soubassement,...)

TRANSPORTS LOCATION TRAVAUX PUBLICS
- Transport de matériaux
- Transport de matériels
- Location de camion

DEVIS GRATUIT

Entreprises
Collectivités
Particuliers

02 54 77 70 20
5 rue Roger Salengro, 41100 Saint-Ouen
https://www.facebook.com/tp.colin

MAISONS MB HABITAT

CONSTRUCTEUR DE MAISONS INDIVIDUELLES

VOTRE MAISON. VOTRE HISTOIRE.

Parlons de votre projet à notre maison expo.

MAISON EXPO À NAVEIL
24 rue du Gris d'Aunis
41100 Naveil

02 54 72 50 97
maisons-mb-habitat.fr
contact@maisons-mb-habitat.fr

mobilier urbain
À l'écoute de votre image

philippe Védiaud publicité
53 Rue Corbier Thiebaut
60270 Gouvieux
01.34.19.76.77

www.vediaud.net



LA CABANE À MOUSSE

CAVE & BAR

02 59 16 13 36

Bières, vins, spiritueux, boissons artisanales sans alcool, location tireuse, coffret cadeaux

After work, planches Apéro, soirées évènementielles, retransmissions sportives,

jeux de société & de bar, soirées dégustation

Groupama

Toujours là pour moi



À vos côtés aujourd'hui pour protéger demain.

Votre agence Groupama Vendôme

19 Faubourg Chartrain

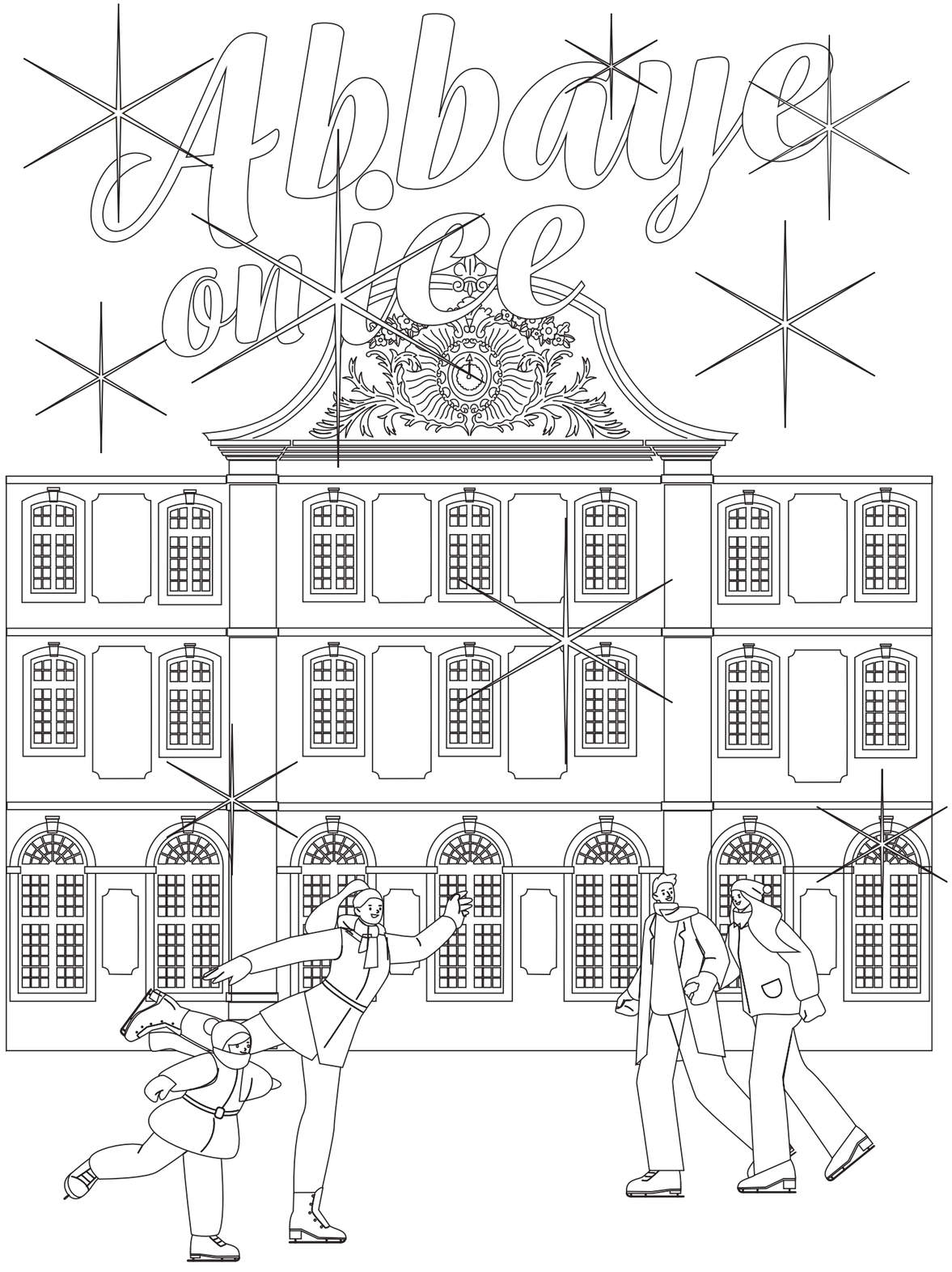
ou par téléphone au 02 54 77 51 00*

*Appel gratuit depuis un poste fixe.
Groupama Paris Val de Loire - Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles Paris Val de Loire. Siège social : 1 bis avenue du Docteur Ténine - CS 90064 - 92184 Antony cedex - 382 285 260 RCS Nanterre Entreprise régie par le Code des assurances. www.groupama.fr. Document et visuel non contractuels. Crédit photo : Aurélien Chauvaud - Création : Agence Marcel / Communication commerciale Groupama Paris Val de Loire. 07/2026.



À colorier

Abbaye on ice



LE LABEL « 4 FLEURS » DEPUIS PLUS DE 40 ANS À VENDÔME

Vendôme confirme sa place d'exception du fleurissement et de l'aménagement paysager français. Le renouvellement officiel de son niveau d'excellence « 4 fleurs » vient saluer une démarche municipale globale et ambitieuse, où la nature embellit le cadre de vie tout en répondant concrètement aux enjeux environnementaux et climatiques actuels.

40 ans d'excellence et de transition écologique

Maintenir cette distinction depuis 1986, soit 40 ans de passion et de savoir-faire continu, constitue une performance remarquable. Cette reconnaissance nationale attribuée dans le cadre du label « Villes et villages fleuris » dépasse aujourd'hui largement le cadre du simple embellissement horticole. Elle valorise une politique environnementale globale et durable conduite activement dans l'ensemble des quartiers vendômois. Pratique exemplaire du Zéro pesticide depuis plus de 20 ans, désimperméabilisation des sols, préservation de la biodiversité locale et gestion raisonnée des ressources en eau façonnent aujourd'hui un territoire toujours plus agréable et résilient.

Un savoir-faire municipal et une réussite partagée

Ce succès d'envergure met avant tout en lumière l'expertise technique et le dévouement quotidien des agents municipaux. Qu'il s'agisse de la production florale, de la création des massifs paysagers, de l'entretien des espaces verts, de la propreté urbaine ou de la voirie, l'ensemble des équipes déploie chaque jour un savoir-faire précieux pour embellir, aménager et préserver le domaine public. Leur maîtrise des techniques horticoles éco-responsables, associée à une connaissance fine du patrimoine végétal local, garantit la qualité constante du cadre de vie vendômois. Cette dynamique d'excellence repose également sur une forte implication citoyenne. Les habitants participent activement à ce rayonnement végétal, que ce soit à travers la gestion des jardins familiaux, les aménagements collectifs de quartier ou le concours annuel de fleurissement. Conserver et faire évoluer cet écrin naturel privilégié demeure une satisfaction partagée au service de l'ensemble de la population.

Seulement
310 communes
en France sont reconnues
à ce niveau d'excellence





VENDÔME S'ENGAGE POUR LA PRÉSERVATION DE SON PATRIMOINE ARBORÉ



Le jeudi 8 octobre, la ville de Vendôme a accueilli la 31e édition des Assises régionales du cadre de vie et de l'embellissement des communes. Cet événement phare du label « Villes et villages fleuris » a été marqué par un acte fort avec la signature officielle de la Charte de l'arbre. Proposée par l'Association régionale pour le fleurissement et l'embellissement des communes (ARF) Centre et la région Centre-Val de Loire, cette initiative rassemble 76 communes engagées.

Des bénéfices environnementaux, sociaux et économiques

L'arbre urbain remplit des fonctions essentielles dans la commune. En absorbant le dioxyde de carbone et en fixant les poussières tout en produisant de l'oxygène, il agit comme un véritable climatiseur naturel rafraîchissant et humidifiant l'air durant les chaleurs estivales. Sur le plan social, les places arborées créent des espaces de convivialité, rythment les saisons et apportent de la vie au cœur des quartiers. Économiquement, le végétal valorise le patrimoine immobilier et renforce l'attractivité touristique en incitant à la découverte de la ville. Dans une démarche de développement durable, la ville préserve la trame verte, soutient la faune locale et privilégie des essences d'arbres locales plus résilientes face aux évolutions climatiques.

Un travail quotidien formalisé par la charte

Si cette signature concrétise un engagement fort, elle vient surtout formaliser des pratiques quotidiennes déjà bien ancrées sur le territoire. Depuis longtemps, les agents des espaces verts veillent avec soin sur les arbres de la cité. Entretien par taille douce, inventaire rigoureux, suivi de la sécurité et renouvellement raisonné des sujets fragilisés font partie intégrante de leurs missions. La charte officialise cette gestion pluriannuelle selon 5 axes stratégiques. Elle inclut un dialogue renforcé avec les intervenants lors des chantiers aériens ou souterrains lors des travaux d'aménagement sur les réseaux pour protéger les racines, tout en développant la sensibilisation auprès des riverains et des scolaires. Cette démarche pédagogique s'illustre déjà par le déploiement de dizaines de panonceaux dotées de QR codes au pied d'arbres remarquables. Faciles à scanner, ces repères renvoient vers le site de la collectivité pour faire découvrir l'histoire et le cycle de vie des sujets végétaux. Une belle manière de préparer le paysage de demain et d'inviter tous les Vendômois à porter un regard neuf sur ce patrimoine vivant qui façonne la ville au fil des saisons.



LE RUCHER MUNICIPAL FAIT SON RETOUR À VENDÔME

Initié en 2013 au parc du Château puis interrompu en 2022, le rucher municipal reprend vie. Mercredi 1er juillet 2026, la ville a officialisé une convention de partenariat de 3 ans avec l'apiculteur Pierre Daquo, représentant l'entreprise Mille Ailes. La production de ce rucher n'a pas vocation à être commercialisée, mais à s'inscrire dans une démarche purement locale et pédagogique au service du territoire.



Un nouvel emplacement pour le rucher

Installé sur un terrain communal, le rucher trouve une place originale en Zone industrielle sud. Si l'emplacement peut surprendre au premier abord, le secteur offre en réalité un environnement très favorable aux insectes pollinisateurs. Loin d'être un désert minéral, la zone regorge d'espaces verts aménagés, de talus préservés, de haies bocagères et de floraisons spontanées aux abords des entreprises et forêts. Ces ressources variées fournissent aux abeilles une nourriture abondante et continue tout au long des beaux jours.

Un rôle essentiel pour l'écosystème local

L'implantation de ces colonies constitue un soutien concret pour la flore du territoire, les abeilles assurant la pollinisation de près de 80 % des espèces végétales vendômoises. En septembre, une première récolte de 36 pots de 250 g a déjà été effectuée, ils ont été offerts lors de la remise des prix des maisons et balcons fleuris. Pour un coût annuel de 1 035 euros, la ville assure ainsi la gestion et le suivi sanitaire du rucher par l'apiculteur, qui animera également de futures interventions pédagogiques dans les écoles.







Dimanche
13/12
15 h
Théâtre,
Le Minotaure
Dès 4 ans

Programmation
Chut!

Billetterie en ligne
Prenez vos places

TERRITOIRES VENDOMOIS

LE PLUi-H ENTRE DANS SA DERNIÈRE LIGNE DROITE



Élaboré par la Communauté d'agglomération Territoires vendômois en étroite collaboration avec ses communes membres, le Plan local d'urbanisme intercommunal et habitat (PLUi-H) approche d'une étape décisive. Après plusieurs années de travail et une importante phase d'élaboration réglementaire, le projet se prépare à entrer dans sa phase administrative.

Le temps des arbitrages

Pour la ville de Vendôme, qui participe activement à cette démarche aux côtés de l'agglomération, ce document est essentiel puisqu'il définira les règles d'aménagement, de construction et de préservation des espaces pour les années à venir. Ces derniers mois ont été consacrés à la finalisation des différentes pièces du PLUi-H : zonage, règlement, Orientations d'aménagement et de programmation (OAP) et volet habitat.

Ce travail a mobilisé les élus communaux et communautaires afin de construire un projet répondant aux besoins du territoire tout en préservant son cadre de vie, ses paysages et ses richesses environnementales. Cette dernière phase a également donné lieu à des arbitrages parfois délicats pour répondre aux objectifs de la loi Climat et résilience qui encadre davantage la consommation d'espaces naturels et agricoles. Les élus ont ainsi été amenés à hiérarchiser les projets afin de trouver un équilibre entre développement du territoire et préservation de ses ressources.

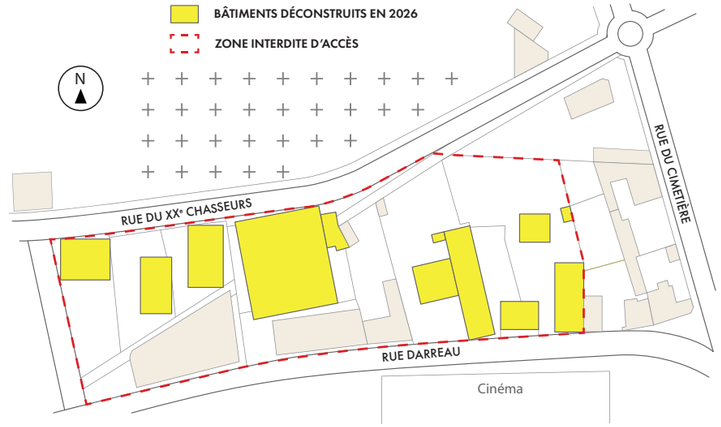
Donnez votre avis dès maintenant

La concertation menée tout au long de la procédure a permis d'associer largement les habitants de l'agglomération. Plus de 200 observations ont ainsi été recueillies lors des réunions publiques, via les registres de concertation, ainsi que par courrier et courriel. Jusqu'à l'arrêt du PLUi-H par le conseil communautaire, chacun peut encore faire part de ses observations : votre avis compte. Un cahier de concertation est disponible en mairie et les contributions peuvent également être adressées à *urbanisme-planification@catv41.fr*. La prochaine étape sera l'arrêt du projet par le conseil communautaire, avant la consultation des personnes publiques associées puis l'organisation d'une enquête publique ouverte à tous. Celle-ci permettra à chacun de prendre connaissance du projet et de formuler ses observations avant son approbation définitive. Au-delà de l'outil réglementaire, ce document stratégique posera ainsi les fondations du cadre de vie vendômois pour les 10 prochaines années. Une opportunité collective d'anticiper les grands défis environnementaux et démographiques pour bâtir durablement le territoire de demain.

Suivez l'élaboration du PLUi-H, sur www.territoiresvendomois.fr

EN PLEINE DÉCONSTRUCTION, LE QUARTIER GARE RESTE SUR LES RAILS

Dans le cadre de son grand projet de renouvellement urbain du quartier de la gare TER, la ville de Vendôme s'engage dans une phase décisive de requalification foncière. S'étendant sur près de 5 ha, ce site stratégique constitue un véritable trait d'union entre le centre-ville et le secteur Nord. L'objectif est de revitaliser ce secteur stratégique, de renforcer son attractivité et de préparer le terrain pour de futurs aménagements mixant logements, activités artisanales et commerces. Cette transformation d'envergure débute cet automne, marquant le lancement effectif de la mutation du secteur.



Une déconstruction méthodique et responsable

Située entre la rue du XXe Chasseurs et la rue Darreau, la première opération concerne la déconstruction de plusieurs bâtiments vétustes, programmée au dernier trimestre 2026 pour un montant de 258 083,82 euros HT. La démarche s'inscrit dans un protocole technique rigoureux favorisant le tri et le recyclage des matériaux. Les équipes entament le chantier par la sécurisation du site et le désamiantage réglementé des structures. Elles procèdent au retrait des éléments non structuraux comme les menuiseries, avant de conduire le démontage progressif des édifices. La mise à nu de la parcelle offre aux opérateurs un terrain prêt à l'emploi, éliminant les risques liés à la vacance des locaux et accélérant l'accueil des futurs projets. À l'issue des travaux, des fossés borderont la parcelle mise à nu, garantissant un espace sécurisé.



Une dynamique globale sur le secteur

La libération de ce premier îlot constitue le premier maillon d'une requalification d'ensemble. En urbanisme, le terme d'« îlot » constitue l'unité de base de l'espace urbain, permettant de découper et d'organiser méthodiquement le projet par zone. Ainsi, sur l'îlot 2, après l'évacuation des anciens entrepôts FMB, la prochaine étape sera consacrée à la dépollution du site pour permettre l'émergence de futurs projets résidentiels. L'îlot 3 demeure sous maîtrise privée, tandis que l'avenir du Silo sur l'îlot 4 fait l'objet d'études approfondies. L'îlot 5 conserve quant à lui sa vocation d'accueil des archives municipales. Pour vous repérer facilement et consulter la carte de localisation de ces îlots, n'hésitez pas à vous rendre sur le site internet de la ville *www.vendome.eu/dynamique/les-grands-projets*. Cette démarche s'inscrivant dans la durée, vous pourrez également suivre régulièrement l'état d'avancement de chaque îlot dans les prochains numéros de Vendôme le Mag.

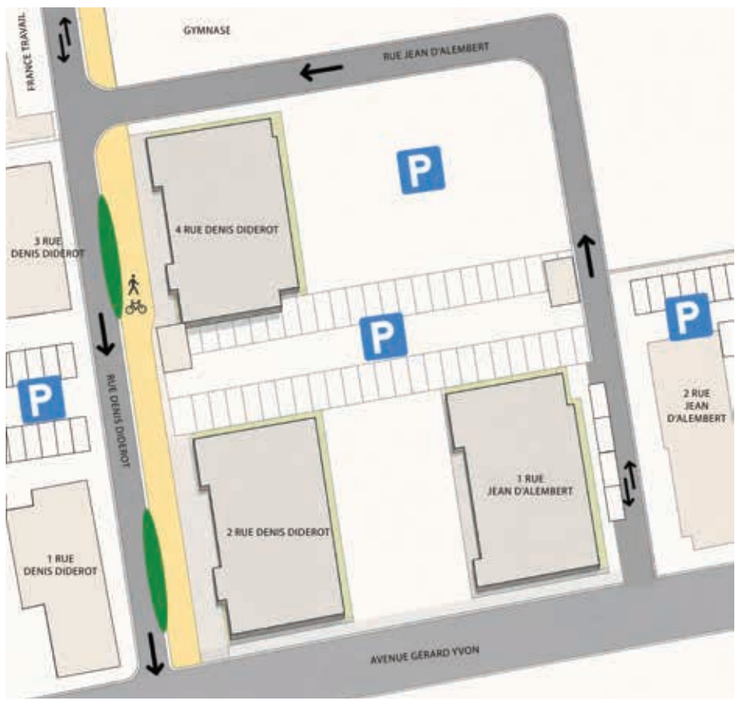
UN AMÉNAGEMENT REPENSÉ POUR LA SÉCURITÉ DE LA RUE DENIS DIDEROT

Les travaux d'aménagement engagés à proximité de l'avenue Gérard Yvon sont désormais achevés. En réorganisant les espaces publics des rues Denis Diderot et Jean d'Alembert, la ville a concrétisé un projet visant à apaiser la circulation routière, protéger les cheminements piétons et rénover la voirie. Ces transformations apportent une sécurité renforcée et un confort de vie appréciable à l'ensemble des riverains et des usagers du quartier.



Des trajets plus sûrs pour les habitants

L'emplacement d'un garage construit par un promoteur en bordure directe de chaussée imposait jusqu'ici un écart brusque aux véhicules tout en réduisant la visibilité. Pour supprimer définitivement ce risque, la rue Denis Diderot fonctionne désormais en sens unique, du nord vers le sud, entre la rue Jean d'Alembert et l'avenue Gérard Yvon. Désormais, les automobilistes venant de l'avenue empruntent la rue Jean d'Alembert en longeant le gymnase. Cette réorganisation a permis de réserver une voie pour les piétons et les mobilités douces autour du bâtiment.



Les trajets sont ainsi totalement sécurisés pour rejoindre les logements, le gymnase ou les services de France travail. Concernant le transport des personnes se rendant à l'ESAT, la prise en charge s'effectuait auparavant rue Jean d'Alembert en raison du déploiement arrière de la rampe de l'ancien véhicule. Grâce à l'acquisition récente d'un véhicule équipé d'une rampe latérale, cette prise en charge s'effectue désormais directement depuis l'arrêt existant avenue Gérard Yvon.

Garantir l'accès des secours

Ce projet a également rendu nécessaire le retrait des arbres situés sur le terre-plein central de la rue Diderot. Cette intervention a été réalisée à la demande expresse du Service départemental d'incendie et de secours de Loir-et-Cher (SDIS 41). En effet, la végétation entravait le passage des véhicules d'urgence et empêchait le déploiement optimal de la grande échelle vers les façades d'immeubles. Soucieuse de préserver la nature en ville tout en garantissant la sécurité de tous, la municipalité procédera dès cet automne à la plantation de nouvelles essences de plus faible hauteur. Ce choix concilie les exigences indispensables de secours et le maintien d'un cadre de vie verdoyant.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Insee
Mesurer pour comprendre
En partenariat avec votre commune

Recensement de la population 2027



Vos réponses aujourd'hui construisent la vie locale de demain.

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

Des codes vous seront remis pour vous recenser **à compter du 21 janvier 2027.**
Si vous êtes recensé cette année, vous serez prévenu par votre mairie.

Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.

recensement.gouv.fr

Plus d'informations également auprès de votre agent recenseur ou de votre mairie. Le recensement de la population est gratuit.

LES DERNIÈRES INSTALLATIONS À VENDÔME

NICOVATION 3D

Conception et fabrication 3D

Nicolas propose la création de pièces techniques, la reproduction de pièces cassées ou introuvables, le prototypage, la fabrication en petite ou grande série pour particuliers et professionnels. De l'idée à la pièce finale, il apporte des solutions adaptées aux besoins de nombreux secteurs : industrie, automobile, artisanat, agriculture, architecture, commerce et bien plus encore...

5 rue Saulnerie
Lundi sur rendez-vous
Mardi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 30
et de 14 h 30 à 18 h 30 - Le samedi de 10 h à 14 h
Téléphone : 06 59 46 08 01
Mail : nicovation3d@gmail.com

nicovation3d



EUROFINS

Laboratoire de biologie médicale

Découvrez ce nouveau laboratoire de proximité à Vendôme, qui a ouvert au 1er octobre 2026. Au plus près des patients, il s'engage à répondre aux besoins en biologie médicale avec exigence et qualité, en proposant un accompagnement personnalisé et des services accessibles à tous.

34 - 36 faubourg Chartrain
Lundi à vendredi de 7 h à 16 h
et samedi de 7 h à 13 h
Accueil avec ou sans rendez-vous
Téléphone : 02 46 47 01 00
Mail : contact.vendome@biologie.eurofinseu.com







MAJORITÉ

Vendôme passionnément

Vendôme, une ville qui nous rassemble

Chères Vendômoises, chers Vendômois, dans une période nationale incertaine, où les échéances politiques à venir nourrissent débats et interrogations, notre ville nous rappelle chaque jour l'essentiel. Ce qui nous unit est plus fort que ce qui nous divise. À Vendôme, nous avons récemment partagé de beaux moments de convivialité et de rassemblement avec le concert, les Médiévales, les Journées européennes du patrimoine ou encore Vendôme à la folie. Bientôt, la patinoire Abbaye on Ice offrira à nouveau aux familles et aux amis le plaisir de se retrouver. Ces rendez-vous font vivre notre ville bien sûr, mais renforcent les liens qui nous unissent. C'est aussi cela notre engagement municipal. Faire vivre une ville accueillante, dynamique et solidaire, où chacun trouve sa place. Avec vous, nous poursuivrons cette ambition, dans l'écoute, le dialogue et l'action du quotidien. Au-delà des différences, continuons à faire de Vendôme une ville dont nous sommes fiers, une ville qui rassemble et regarde l'avenir avec confiance.

Laurent BRILLARD et la majorité municipale

OPPOSITIONS

Dynamique vendômoise

Préparer les hivers et les étés de demain ?
Comment garder le plaisir des fêtes en consommant moins d'énergie ? Au dernier conseil municipal, nous avons proposé de réfléchir à l'avenir de la patinoire : moins de 10 nuits sous 0°C lors de la précédente édition ! Le maire a reconnu que des hivers plus doux invitaient à la vigilance. Nous disons : construisons avec les habitants une alternative conviviale, accessible et moins énergivore. C'est l'occasion de réfléchir ensemble ! Cette réflexion rejoint celle du Plan climat de Territoires vendômois, obligatoire depuis fin 2018, mais dont l'élaboration a tardé jusqu'à maintenant. Des écoles moins étouffantes, de l'ombre dans les rues, des logements mieux isolés, une eau préservée : ces priorités touchent nos vies et demandent des choix et des budgets sur plusieurs années. La sobriété, c'est aussi mieux utiliser l'argent public. Les habitants font des efforts pour s'adapter ; la Ville aussi doit faire de l'adaptation une priorité politique !

Mathilde Beauvallet, Maxime Trocmet et Marlène Gérard

Vendôme en grand

Malgré de nombreux arguments tirés de la loi et de la jurisprudence lors des débats au conseil municipal dans le cadre de l'adoption du règlement intérieur de celui-ci et malgré des propositions d'amendements, la majorité municipale n'a souhaité accorder aux groupes que 1000 caractères espaces compris d'expression dans le présent magazine et 500 caractères espaces compris pour les élus indépendants de groupes.

Nous confirmons que cette décision ne permet pas une expression suffisante et juste au regard de l'espace consacré par l'ensemble du magazine à l'action de la majorité municipale.

Comme nous l'avons indiqué lors des débats nous allons saisir le tribunal administratif afin que la lettre et l'esprit de la loi et de la jurisprudence qui en découle soient respectés.

Pascal Brindeau, Stéphanie Roux et Francis Saudubray

Vendôme avant tout

Tribune non reçue dans les délais impartis

Simon Bluet

Conseillère municipale indépendante

La patinoire et les animations de Noël contribuent à faire vivre Vendôme. Mais nos commerçants ont besoin de plus que quelques semaines de festivités. Face aux difficultés économiques comme aux travaux du faubourg Chartrain, il faut agir : aides concrètes, soutien à la fédération du commerce, animations toute l'année et centre-ville plus accessible. Nos commerces méritent toute notre attention. Prendre soin de nos commerces, c'est prendre soin de notre ville et de ceux qui la font vivre.

Béatrice Arruga

La ville de Vendôme et Territoires vendômois à votre service

HÔTEL DE VILLE ET DE COMMUNAUTÉ
GUICHET UNIQUE PARC RONSARD
Parc Ronsard
Lundi, mercredi, jeudi : 8 h 30 à 12 h - 13 h 30 à 17 h 30
Mardi : fermé le matin - 13 h 30 à 17 h 30
Vendredi : 8 h 30 à 17 h 30 en continu
Tél. 02 54 89 42 00 - Fax 02 54 89 42 01
Développement économique
02 54 89 41 81
Enfance Jeunesse
02 54 89 41 71
Vie scolaire
02 54 89 41 77
Sports
02 54 89 41 66
Pôle Transports et Mobilité
Move : move-vendomois.fr
Inscription : 02 54 89 43 40
Info réseau : 02 54 89 41 36
Police municipale
02 54 89 42 83

GUICHET UNIQUE DES ROTTES
ESPACE FRANCE SERVICES
37 avenue Georges Clemenceau
Lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 8 h 30 à 12 h 30 - 13 h 30 à 17 h. Mardi : 13 h 30 à 17 h
02 54 86 47 00
Services du guichet unique
Démarches famille, carte nationale d'identité et passeport
CIAS
Maintien et autonomie à domicile, aide et développement social
France services
Accompagnement dans les démarches du quotidien
Accès aux droits
Point justice
02 54 86 47 77

CCAS
37 avenue Georges Clemenceau
02 54 86 46 50

CENTRE CULTUREL
24 avenue Georges Clemenceau
Période scolaire :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 16 h à 18 h 30
Mercredi : 14 h à 18 h
Vacances scolaires :
Lundi au vendredi : 10 h à 12 h - 14 h à 18 h
(sauf sorties à la journée)
02 54 89 16 50

CENTRE SOCIAL
3 rue du Colonel Fabien
Lundi au jeudi : 9 h à 12 h - 13 h 30 à 18 h
Vendredi : 9 h à 12 h
02 54 89 46 20

LE MINOTAURE
Rue César de Vendôme
Lundi, mardi, jeudi : 13 h à 17 h 30
Mercredi et vendredi : 9 h à 17 h 30
Fermé le samedi, le mois d'août et pendant les congés de Noël
Réservation de salles : 02 54 89 44 00
Billetterie : 02 54 89 44 00

MÉDIATHÈQUES
Parc Ronsard
Pour consulter les horaires, appeler au 02 54 89 43 66 ou rendez-vous sur mediaenvendomois.fr
Bibliothèque des Rottes
Rue du Colonel Fabien
Pour consulter les horaires, appeler au 02 54 89 46 15 ou rendez-vous sur mediaenvendomois.fr

SERVICE INTERCOMMUNAL DU LOGEMENT SOCIAL (SILS)
Permanences
Hôtel de ville et de communauté
Vendredi : 13 h 30 à 17 h 30
Guichet unique des Rottes
Lundi : 8 h 30 à 12 h
02 54 89 43 89 (sauf mercredi)

MAISON DE L'ENFANCE
Rue Geoffroy Martel
Accueil de loisirs Les Galopins
Mercredi : 7 h 30 à 18 h 30
Toutes les vacances scolaires : 8 h à 18 h
(accueil des enfants de 3 à 13 ans)
02 54 72 23 14

ENFANCE-JEUNESSE
Retrouvez les horaires de ces accueils sur le site territoiresvendomois.fr
Transfo - Information jeunesse multimédia
02 54 89 13 00
transfo@catv41.fr
Le Passage
Passage de l'Imprimerie
02 54 89 33 13
lepassage@catv41.fr
L'Annexe
42 ter avenue Jean Moulin
02 54 89 46 10
annexe@catv41.fr

PÔLE PETITE ENFANCE (PPE)
5 rue du Colonel Fabien
02 54 89 49 00
La forêt des petits pas
Lundi au vendredi : 7 h 30 à 18 h 30
02 54 89 49 20
La T'Rottinette et le Jardin d'enfants spécialisés (JES)
Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8 h à 18 h
02 54 89 49 30
La crèche L'île aux câlins (Saint-Ouen)
Du lundi au vendredi : 7 h 30 à 18 h 30
02 54 73 31 13
La Farandole (Montoire-sur-le-Loir)
Du lundi au vendredi : 8 h à 18 h
02 54 72 65 17

RELAIS PETITE ENFANCE INTERCOMMUNAL
5 rue du Colonel Fabien
02 54 89 49 40
Lundi, mardi, jeudi de 14 h à 17 h (sur rendez-vous)
Mercredi de 9 h à 12 h - 14 h à 17 h
Vendredi de 14 h à 17 h



RÉSERVEZ VOTRE
ESPACE PUBLICITAIRE

12 000 exemplaires imprimés

Donnez de la visibilité à votre entreprise dans le prochain numéro de Vendôme le Mag

Tarifs et formats sur demande

Contact :
Céline Bulidon
Direction de la Communication
02 54 89 41 51 - celine.bulidon@catv41.fr

Pendant tout le mois de janvier

POINTS DE COLLECTE DE SAPINS DE NOËL



Broyés puis transformés en copeaux de bois destinés aux jardins de la ville

⚠ À déposer sans décoration, flocage, sac, etc.

Scannez le QR code pour connaître les lieux de collecte

VENDÔME